



DEPS

DIPLOME D'ETUDES PROFESSIONNELLES SPECIALISEES

Formation de type licence professionnelle

Les points forts des Diplômes d'Enseignement Professionnel Spécialisés

- Une formation en temps partagé, pour une meilleure préparation à la vie active
- Une formation ciblée sur des pratiques professionnelles spécialisées
- Des sections restreintes, permettant un encadrement pédagogique suivi

Le DEPS permet d'acquérir en 1 an des compétences techniques de niveau agent de maîtrise dans un des domaines professionnels correspondant aux grandes problématiques du développement durable, à savoir :

- les Sciences et Techniques de l'Eau (DEPS STE)
- la Gestion et le Traitement des Déchets (DEPS GTD)
- le Développement Durable Industriel (DEPS DDI)
- les Energies Renouvelables et Economies d'Energies (EREE)

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle par :

- Une construction pédagogique ciblée sur des métiers et sur l'ensemble d'un contexte professionnel
- La mise en avant systématique lors des enseignements des compétences visées, des conditions d'exercice de l'activité
- L'importance des contacts avec le monde du travail : aussi bien par les stages réalisés que par l'intervention de professionnels en formation ou par la visite de sites industriels
- L'importance des stages : ils font l'objet d'un suivi spécifique individuel et en groupe lors de la période d'alternance, de manière à tirer le meilleur parti de l'expérience professionnelle

DEPS > ADMISSIONS

Le **recrutement en DEPS** s'opère sur étude de dossier de candidature et entretien de motivation. Les premiers entretiens sont généralement programmés pendant les vacances d'Hiver.

Qui peut déposer un dossier de candidature ?

Les élèves issus des sections de DUT ou de BTS :

- Pour les sections DEPS EREE : les étudiants issus de DUT génie thermique, DUT mesures physiques, BTS Electrotechnique, BTS fluides énergies environnement,...
- Pour les sections DEPS STE : les étudiants issus de DUT biologie appliquée, DUT génie chimique, BTS chimie, BTS Gestion et maîtrise de l'eau, BTS métiers de l'eau, BTS Hygiène propreté environnement, ...
- Pour les sections DEPS DDI : les étudiants issus de DUT Hygiène sécurité environnement, BTS Hygiène propreté environnement, BTS assistant d'ingénieur...
- Pour les sections DEPS GTD : les étudiants issus de DUT logistique, DUT génie biologique, DUT Hygiène sécurité environnement, BTS Hygiène propreté environnement,...

Les élèves issus des DEUG et L3 :

- Pour les sections DEPS EREE et STE : les étudiants issus de filières à contenu scientifique et techniques
- Pour les sections DEPS GTD et DDI : les étudiants issus de toutes filières, à contenu scientifique ou non scientifique.

Les personnes en reconversion professionnelle :

Les DEPS accueillent chaque année des personnes en cours de reconversion et qui comptent plusieurs années d'expériences professionnelles dans divers domaines.

DEPS > PROGRAMMES

Les programmes représentent en moyenne 455 H à l'école et 770 H en entreprise
 Le programme a fait l'objet d'une organisation en ECTS afin de faciliter l'insertion dans les schémas d'études internationaux.
 (voir en fin de document les pages de présentation de contenu)

DEPS > STAGES

Les études en DEPS incluent 2 périodes de stage.

- **La première période** : le stage en temps partagé : de fin octobre à fin mars : il se déroule en alternant 2 semaines en entreprise et 2 semaines à l'école. Pendant les semaines scolaires, un temps spécifique est réservé au suivi de stage par l'enseignant responsable de section
- **La deuxième période** : le stage de fin d'études, réalisé en temps continu dans l'entreprise.

Ces deux stages peuvent se dérouler dans la même entreprise ou dans deux entreprises différentes.
 Si ils se déroulent au sein de la même entreprise, ils font l'objet d'une gratification obligatoire.

Exemples de missions de stages

DEPS	Exemples de missions de stage
GTD	Etude déchets en entreprise Développement de filières de recyclage des déchets Mise en place d'une collecte sélective en collectivité
EREE	Etablissement de bilans thermiques sur des opérations tertiaire, industrie et logement. Etude des réseaux de chaleur en Bretagne Opérations technico-commerciales en énergies renouvelables pour l'habitat
STE	Etude de bassin versant Mise en place de périmètres de protection des points d'eau potable Ingénierie d'une unité d'épaississement des boues
DDI	Participation à la démarche de certification iso 14 000 Etude de procédé de désodorisations Etat des lieux des risques sanitaires en milieu hospitalier

DEPS > CONDITIONS DES ETUDES

Volume horaire

L'ensemble de la formation représente en moyenne 520 H à l'école et 700 H en entreprise

Rythme des études

La scolarité s'organise en un an, de la manière suivante :

- Septembre et octobre : 5 Semaines de cours et recherche de stage
- Novembre à Avril : 11 semaines de cours, en temps partagé avec une première période en entreprise. Les périodes de cours comportent alors un temps de suivi des stages
- Avril à juin : seconde période en entreprise, pouvant se réaliser dans la même entreprise ou dans une entreprise différente. Cette dernière période peut éventuellement être prolongée : Ainsi, les élèves inscrits en formation par le biais d'un contrat de professionnalisation peuvent poursuivre jusque fin août.

09	10	11	12	01	02	03	04	05	06...ou 08	
5 semaines en cours		11 semaines en cours					10 à 18 semaines en stage de fin d'études*			
		10 semaines en stages								

* les étudiants suivant la formation en contrat de professionnalisation terminent leurs stages fin août tandis que les autres le terminent fin juin.

Calendrier scolaire

Il suit approximativement celui de l'académie de Rennes. Cependant, les périodes de vacances scolaires peuvent être consacrées au stage en entreprise.

Contrôle des connaissances

Les évaluations s'opèrent par contrôle continu de deux manières :

- Des devoirs surveillés qui permettent d'évaluer les connaissances acquises et leur maîtrise
- Des rapports d'activité, rapports de stages ou projets, sous forme de documents ou de soutenances orales, qui permettent d'évaluer les compétences professionnelles. Les tuteurs de stages participent pour un tiers aux notes finales de stages.

Validation de la formation

Le diplôme DEPS est remis à tout élève qui répond aux conditions suivantes :

- Assiduité et participation effective à la scolarité sur les périodes de cours et de stages
- Note moyenne :
 - Supérieure ou égale à 10 sur la partie d'enseignement théorique
 - Supérieure ou égale à 10 sur la partie d'enseignement pratique professionnel
 - Supérieure ou égale à 11 sur l'ensemble

Pour les 3 dernières années, le diplôme a été attribué à 95% des élèves

Coût des études :

Les frais de scolarité en DEPS s'élèvent à 3800 € pour l'année.

Des bourses peuvent être attribuées aux élèves, sur condition de ressources de leurs responsables financiers.

PROGRAMME EN DEPS GTD - GESTION ET TRAITEMENT DES DECHETS

PROGRAMME*	HORAIRE	ECTS
L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT	118	6
ANGLAIS GENERAL ET APPLIQUE	20	1
DROIT DU TRAVAIL	6	
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	14	1
COMMUNICATION – RECHERCHE D'EMPLOI – COMMUNICATION D'ENTREPRISE	20	1
GESTION DE PROJET	8	
BUREAUTIQUE	8	
ECOLOGIE – ETUDE DES MILIEUX	12	1
TOXICOLOGIE ET ECOTOXICOLOGIE	20	1
DEVELOPPEMENT DURABLE	10	1
BASES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	112	10
TECHNIQUES DE GESTION	24	2
GESTION DE PRODUCTION - LOGISTIQUE	22	2
MATERIAUX	18	2
REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE – INSTALLATIONS CLASSEES	24	2
SECURITE	24	2
GESTION DES DECHETS	116	12
NOMENCLATURE ET GISEMENTS	18	2
FILIERES DE TRAITEMENT	20	2
COLLECTE ET TRI	20	2
RECYCLAGE ET VALORISATION	20	2
STOCKAGE ET ELIMINATION	20	2
ETUDE DECHETS EN ENTREPRISE	18	2
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	834	32
SUIVI DU STAGE 1 A L'ECOLE	24	
PROJETS D'ETUDES REALISES EN EQUIPE	40	2
STAGE 1 EN ALTERNANCE ECOLE/ENTREPRISE	420	10
STAGE 2 EN ENTREPRISE	350	20
EVALUATIONS – DEVOIRS SURVEILLES ET SOUTENANCES ORALES	45	

**Programme indicatif susceptible de modifications selon décisions des conseils pédagogiques*

PROGRAMME EN DEPS STE - SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'EAU

PROGRAMME*	HORAIRE	ECTS
L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT	118	6
ANGLAIS GENERAL ET APPLIQUE	20	1
DROIT DU TRAVAIL	6	
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	14	1
COMMUNICATION – RECHERCHE D'EMPLOI – COMMUNICATION D'ENTREPRISE	20	1
GESTION DE PROJET	8	
BUREAUTIQUE	8	
MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	10	1
ECOLOGIE – ETUDE DES MILIEUX	12	1
TOXICOLOGIE ET ECOTOXICOLOGIE	20	1
BASES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	116	10
CARTOGRAPHIE	10	1
HYDROGEOLOGIE	16	1
CHIMIE	24	2
GENIE DES PROCEDES	24	2
HYDRAULIQUE	12	1
PROCEDES DE TRANSFERTS	10	1
INSTRUMENTATION	20	2
TRAITEMENT DES EAUX	112	12
GESTION DES RESSOURCES	16	2
GESTION DES RESEAUX	30	3
PROCEDES DE TRAITEMENTS PHYSICO-CHIMIQUES	30	3
PROCEDES DE TRAITEMENT BIOLOGIQUES	24	3
GESTION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT	12	1
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	834	32
SUIVI DU STAGE 1 A L'ECOLE	24	
PROJETS D'ETUDES REALISES EN EQUIPE	40	2
STAGE 1 EN ALTERNANCE ECOLE/ENTREPRISE	420	10
STAGE 2 EN ENTREPRISE	350	20
EVALUATIONS – DEVOIRS SURVEILLES ET SOUTENANCES ORALES	45	

* Programme indicatif susceptible de modifications selon décisions des conseils pédagogiques

PROGRAMME EN DEPS EREE – ENERGIES RENOUVELABLES ET ECONOMIES D'ENERGIE

PROGRAMME*	HORAIRE	ECTS
L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT	116	6
ANGLAIS GENERAL ET APPLIQUE	20	1
DROIT DU TRAVAIL	6	
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	14	1
COMMUNICATION – RECHERCHE D'EMPLOI – COMMUNICATION D'ENTREPRISE	20	1
BUREAUTIQUE	8	
GESTION DE PROJET	8	
ECOLOGIE – ETUDE DES MILIEUX	12	1
MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	10	1
TECHNIQUES DE GESTION	10	1
BASES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	110	10
REGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSEES	12	1
ELECTROTECHNIQUE – AUTOMATISME	12	1
HYDRAULIQUE	16	1
SECURITE	18	2
PRODUCTION D'ENERGIE	18	2
ENERGIE ET BATIMENT	34	3
ENERGIES RENOUVELABLES	120	12
ENERGIE SOLAIRE	40	4
GEOthermie	30	3
ENERGIE EOLIENNE	30	3
AUTRES ENERGIES RENOUVELABLES	20	2
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	834	32
SUIVI DU STAGE 1 A L'ECOLE	24	
PROJETS D'ETUDES REALISES EN EQUIPE	40	2
STAGE 1 EN ALTERNANCE ECOLE/ENTREPRISE	420	10
STAGE 2 EN ENTREPRISE	350	20
EVALUATIONS – DEVOIRS SURVEILLES ET SOUTENANCES ORALES	45	

* Programme indicatif susceptible de modifications selon décisions des conseils pédagogiques

PROGRAMME EN DEPS DDI – DEVELOPPEMENT DURABLE INDUSTRIEL

PROGRAMME*	HORAIRE	ECTS
L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT	118	6
ANGLAIS GENERAL ET APPLIQUE	20	1
DROIT DU TRAVAIL	6	
DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	14	1
COMMUNICATION – RECHERCHE D'EMPLOI – COMMUNICATION D'ENTREPRISE	20	1
GESTION DE PROJET	8	
BUREAUTIQUE	8	
ECOLOGIE – ETUDE DES MILIEUX	12	1
TOXICOLOGIE ET ECOTOXICOLOGIE	20	1
DEVELOPPEMENT DURABLE	10	1
BASES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	106	10
TECHNIQUES DE GESTION	24	2
GESTION DE PRODUCTION - LOGISTIQUE	24	2
MATERIAUX	18	2
GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS	20	2
SECURITE	20	2
DEVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE	122	12
REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE – INSTALLATIONS CLASSEES	22	2
MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	24	2
MANAGEMENT DE LA SECURITE	20	2
MANAGEMENT DE LA QUALITE	20	2
ECO-CONCEPTION	18	2
MANAGEMENT INTEGRE HQSE	18	2
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	834	32
SUIVI DU STAGE 1 A L'ECOLE	24	
PROJETS D'ETUDES REALISES EN EQUIPE	40	2
STAGE 1 EN ALTERNANCE ECOLE/ENTREPRISE	420	10
STAGE 2 EN ENTREPRISE	350	20
EVALUATIONS – DEVOIRS SURVEILLES ET SOUTENANCES ORALES	45	

* Programme indicatif susceptible de modifications selon décisions des conseils pédagogiques